

APPEL A PROJET RESIDENCE DE CREATION

La communauté d'agglomération (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération), à travers son service de lecture publique, lance un appel à projet pour la mise en place d'une résidence d'écriture théâtrale en 2020.

À partir d'un travail croisé avec les acteurs du territoire, le réseau des Médiathèques du Golfe et la DRAC Bretagne, cette résidence s'inscrit dans une politique active de présence artistique sur le territoire de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération et cible plus spécifiquement ici le milieu rural et le public spécifique constitué par la communauté Emmaüs situé sur la commune de Saint-Nolff.

Résidence ouverte à des auteurs de théâtre ayant déjà publié des livres en langue française à compte d'éditeur. Cette résidence permet à l'invité(e) de se placer comme révélateur d'un territoire et des habitants qui le vivent et le font vivre. Il permet aussi à l'auteur de se consacrer à un projet personnel de création.

Durée : 13 semaines

Période : entre juin 2020 et décembre 2020

Périodes de résidence (semaines du mardi au samedi)	Du	AU (inclus)
Semaine accompagnement auteur	29/06/2020	03/07/2020
Période 2	21/09/2020	10/10/2020
Période 3	02/11/2020	21/11/2020
Période 4	30/11/2019	18/12/2020

Objectifs de la résidence

- Faire de l'auteur un passeur et un tisseur de lien entre les habitants d'un même territoire.
- Permettre à un artiste de développer un projet de création personnel autour du théâtre,
- Ouvrir au public la possibilité de partager une expérience d'écriture et de création à travers des dispositifs d'actions culturelles avec les partenaires,
- Donner corps à la figure de l'écrivain, lui permettre de vivre une proximité territoriale et un rayonnement sur Golfe du Morbihan Vannes agglomération,
- Des liens privilégiés seront à développer avec les partenaires cités
- Permettre aux structures partenaires d'inscrire dans leurs projets le livre comme vecteur d'imaginaire et de création,
- Proposer des temps de valorisation de l'écriture de l'auteur (teure) notamment en lien avec des manifestations culturelles existantes,
- Donner la parole

Territoire(s) et public(s) :

La résidence sera particulièrement centrée sur :

→ Le milieu rural :

Le pôle du réseau des Médiathèques du Golfe comprenant les communes qui suivent comprend certaines zones considérées comme appartenant au milieu rural :

- Elven
- Saint-Nolff
- Trédion
- Tréfléan

Une attention particulière sera portée à un public éloigné.

→ le public en situation d'insertion ou de réinsertion (communauté Emmaüs)

De façon plus large :

Le territoire de l'agglomération est intégralement concerné par d'éventuelles actions de diffusion ou de valorisation de la création personnelle de l'auteur ou des créations ayant été réalisées sur le territoire.

Les partenaires

Tout public, milieu rural :

- La médiathèque d'Elven
- La médiathèque de Saint-Nolff
- La médiathèque de Trédion
- La médiathèque de Tréfléan
- Cie de théâtre du territoire
- Centre socio-culturel d'Elven

Public en situation d'insertion

Le partenariat s'organise avec la communauté Emmaüs de Saint-Nolff

Emmaüs est une communauté de vie et ouverte à toute personne qui en a besoin, sans distinction de nationalité, de son passé ou de ses croyances religieuses ou politiques. Les uns y trouvent un toit, les autres une sortie de leur isolation et un nouveau départ dans la vie. Emmaüs une alternative aux pressions de la vie quotidienne et du travail, de la perte des liens sociaux... La vie en commun est structurée de telle façon que tous les compagnons puissent réussir leur intégration dans la société pour éviter toute déstabilisation et marginalisation pour pouvoir vivre dans le futur en autonomie. Chacun se sent utile car il est le maillon d'une chaîne de solidarité.

Déroulement de la résidence

L'auteur (teure) travaillera principalement sur sa création en cours.

Un temps de préparation à la construction du projet (juin) et un temps de bilan et de valorisation seront pris en charge dans le cadre de cette résidence. Le nombre de jours nécessaires sera discuté avec l'artiste et les partenaires.

Pendant la résidence, l'artiste consacrera 2 demi-journées par semaine à l'animation/l'intervention autour du projet culturel et artistique défini. Les formes d'intervention seront définies lors des échanges en amont de la résidence, à partir des pistes proposées par l'artiste et par les partenaires (ateliers, rencontres, présence active dans des lieux...).

Conditions financières et matérielles de la résidence

Base de Rémunération 2000 € brut par mois en droits d'auteur

Repas : indemnité de 15,25 € par jour de présence sur le territoire (selon planning établi en amont et réalisé),

Prise en charge des frais de déplacement :

1 aller-retour* pour un temps de préparation : juin 2019.

3 à 5 aller-retours* entre le début et la fin de la résidence.

1 aller-retour* pour un temps de visibilité et d'évaluation commune du projet au cours du second semestre 2019.

*lieu de résidence de l'auteur : commune du pôle : commune d'Elven,

Véhicule personnel nécessaire.

Hébergement pris en charge par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, dans un lieu agréable, équipé et permettant d'être autonome, matériel à charge de l'auteur (ordinateur, téléphone portable...). Le petit matériel (photocopies, papier, autres) et matériel d'animation seront pris en charge le cas échéant.

Restitution et valorisation de la résidence

L'agglomération accompagnera financièrement et techniquement l'éventuelle réalisation de supports de communication ou d'éléments nécessaires à la restitution (captations filmées, exposition), dans un cadre budgétaire défini en amont. Les choix feront l'objet d'une validation par l'agglomération.

Une fois le projet retenu, l'ensemble de ces éléments feront l'objet d'un dialogue entre l'auteur et le service de lecture publique afin d'établir une convention actant les engagements réciproques.

Constituer un dossier de candidature

Le dossier doit être constitué de :

=> Une note sur le projet d'écriture et l'enjeu, pour vous, de ce type de résidence. Un document unique de maximum 5 pages (format PDF, maximum 3Mo). Cette note d'intention sera l'ébauche du projet (problématique(s), objectif(s), technique(s), participant(s)...) et constituera la base des échanges pour construire les enjeux et objectifs communs de la résidence.

=> Une présentation personnelle : Une biographie et une bibliographie accompagnées éventuellement d'une sélection d'articles de presse sur vos ouvrages. Votre présentation intégrera vos expériences d'ateliers, rencontres, en précisant vos actions (si vous en avez menées). Vous pourrez y joindre des exemples de production réalisées dans ce cadre.

=> La fiche administrative jointe en annexe accompagnée des pièces demandées.



Le choix sera fait par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération et les partenaires du projet à l'issue d'une rencontre avec 3 auteurs présélectionnés. Cette rencontre sera proposée **le 05 mai 2020** (frais de transports et d'hébergement le cas échéant pris en charge pour l'auteur retenu).

Calendrier prévisionnel :

CALENDRIER PROJET RESIDENCE D'AUTEUR 2020

Lancement de l'appel à projet	17 février
Date du retour des candidatures	3 avril 2020
Présélection des projets - 3 projets à retenir	17 avril 2020
Jury de sélection	05-mai-19

Périodes de résidence (semaines du mardi au samedi)	Du	AU (inclus)
Semaine accompagnement auteur	29/06/2020	03/07/2020
Période 2	21/09/2020	10/10/2020
Période 3	02/11/2020	21/11/2020
Période 4	30/11/2020	18/12/2020

Pour plus d'informations

Service de lecture publique de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération
PIBS 2 - 30 rue Alfred Kästler
CS70206
56 006 Vannes Cédex

Tel : 02.97.68.14.24

Contacts :

Elodie Le Bail, e.lebail@gmvagglo.bzh
Agathe Louis, a.louis@gmvagllo.bzh

Fiche administrative

- NOM :

(Préciser éventuellement le nom de jeune fille)

- Prénom :

- Date et lieu de naissance :

- Nationalité :

- Adresse :

- Téléphone : _____ Email :

- N° Sécurité Sociale :

SITUATION PROFESSIONNELLE

1/ Si vous disposez d'un numéro SIRET, quel est-il ?

Si vous en disposez via une association, précisez le nom et les coordonnées de celle-ci :

-> Etes-vous affilié(e) à l'AGESSA ?

Oui _ Non _

-> Etes-vous affilié(e) à la Maison des artistes ?

Oui _ Non _

- Etes-vous affilié(e) à un autre organisme ?

Oui _ Non _

Si oui lequel : _____

-> Etes-vous travailleur indépendant ou exercez-vous une profession libérale ?

Oui _ Non _

2/ Etes-vous affilié(e) au GUSO ? Oui _ Non _

(Joindre la déclaration unique et simplifiée des cotisations sociales)

3/ Etes-vous employé(e) : - d'une collectivité territoriale ? Oui _ Non _

- de l'Education Nationale ? Oui _ Non _

- d'une autre administration ? Oui _ Non _

-> Nom de votre employeur : _____

-> Etes-vous titulaire ? Oui _ Non

Fournir une preuve de votre titularisation (bulletin de salaire, arrêté)

4/ Etes-vous retraité(e) ? Oui _ Non _

Si vous êtes dans un autre cadre merci de nous le préciser :

Joindre un RIB pour établissement d'un compte tiers par GMVA afin de pouvoir vous rembourser, le cas échéant, vos frais de transport.